

Décision

Générale

colonial

Décision n° 70-1314/SG/FIN autorisant M. Ali Silay à acquérir un immeuble sis à Djibouti, Allée de la Cité, Quartier n° 5. faisant partie du titre foncier n° .694

n° 70-1314/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication
3 novembre 1970

Numéro JO
n° 22 du 25/11/1970

Date du numéro
25 novembre 1970

TEXTE INTÉGRAL

M. Ali Silay est autorisé à acauérir une parcelle de terrain bâti, sise à Djibouti, allée de la Cité, quartier n° 5, et faisant partie d'un terrain plus vaste immatriculé au Livre foncier du Territoire sous le n° 694 au nom de la Société Immobilière de Djibouti et du T.F.A.I.